



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 février 2020

Le 12 février, la Conférence nationale de santé (CNS) a été installée dans sa mandature 2020-2025, au ministère des solidarités et de la santé, avec 76 membres présents¹ ou représentés sur 96. A cette occasion, ont été organisées l'élection à la Présidence et à la Commission permanente de la CNS.

Election à la Présidence :

Unique candidat, **le Pr. Emmanuel RUSCH a été élu au premier tour**, avec 69 voix « pour ».

Représentant de la [Conférence régionale de la santé et de l'autonomie \(CRSA\) Centre-Val-de-Loire](#), Professeur des universités et praticien hospitalier en santé publique, Président de la Société française de santé publique (SFSP), M. Emmanuel RUSCH a présidé la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU) dans la mandature 2015-2019 de la CNS. Il est membre de la Conférence depuis 2011.

Election à la Commission permanente :

Ont été élus par chacun des 5 collèges composant la CNS :

Nom	Collège	Représentant de la/du...
Jean-Pierre BURNIER	1	CRSA Ile-de-France
Brigitte CHANE-HIME	1	CRSA La Réunion
Françoise JEANSON	1	Régions de France – région Nouvelle Aquitaine
Laurent SCHMITT	1	CRSA Occitanie
Emmanuel BODOIGNET	2	AIDES
Michèle BOISDRON-CELLE	2	Conseil aide et défense des usagers de la santé (CADUS)
Béatrice LEBEL	2	APF France Handicap
Dominique BLANC	3	Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)
Jocelyne CABANAL	3	CFDT
Mireille CARROT	3	CGT
Saphia GUERESCHI	4	Syndicat national des infirmier.e.s conseiller.e.s de santé – Fédération syndicale unitaire (SNICS-FSU)
Michel SAMSON	4	Institut de recherche en santé, environnement, travail (IREST)
Jean SIBILIA	4	Conférence des doyens des facultés de médecine
Sarah DEGIOVANI	5	Union nationale des professionnels de santé (UNPS)
Laurent EVEILLARD	5	Regroupement national des organisations gestionnaires des centres de santé (RNOGCS)
Emilien ROGER	5	Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD)
Jocelyne WITTEVRONGEL	5	Union nationale des professionnels de santé (UNPS)

¹ Dans le présent communiqué, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

oo

La CNS est une instance consultative de démocratie en santé réunissant une large représentation des parties prenantes du système de santé et de toutes les régions (dont 5 Outre-mer), dont les membres indépendants élisent leur Président et les membres de ses commissions.

Cette diversité se traduit dans ses 5 collèges :

Collège 1 : des représentants des territoires et des conférences régionales de la santé et de l'autonomie (22 membres) ;

Collège 2 : des représentants des associations d'usagers du système de santé, de personnes concernées des secteurs médico-social et social, des proches aidants, et des associations de protection de l'environnement (17 membres) ;

Collège 3 : des partenaires sociaux et des acteurs de la protection sociale (17 membres) ;

Collège 4 : des acteurs de la prévention, de l'observation en santé, de la recherche et du numérique en santé (16 membres) ;

Collège 5 : des offreurs des services de santé et des industries des produits de santé (24 membres).

La CNS comprend également des membres avec voix consultative, dont des représentants d'institutions publiques et des personnalités qualifiées.

La CNS a, notamment, pour mission de contribuer à l'organisation du débat public sur les questions de santé, de permettre la concertation sur les questions de santé et d'élaborer chaque année un rapport sur l'évaluation des droits des usagers du système de santé.

Pour en savoir plus :

- Espace internet : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/conference-nationale-de-sante/>
- Compte twitter : @cns_sante

Contact presse : Secrétariat général de la Conférence nationale de santé : cns@sante.gouv.fr